



Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11

ÉTAIENT PRÉSENTS : Madame Bernadette NEGROS, Maire ;
Monsieur Frédéric GONTIER, Madame Tessa VEYRIE, Monsieur Cédric ALEXANDRE, Adjoints ;
Madame Christine BOUDET, Monsieur Clément BERTRAND, Monsieur Philippe CAUSSE, Madame
Lola MORLIER, Madame Nicole ALLA, Madame Manon BOUTONNET, Conseillers Municipaux.

ÉTAIENT EXCUSÉS : Monsieur Philippe AUZUECH, Conseiller Municipal.

Madame Christine BOUDET a été nommée secrétaire de séance

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2026

Procès-verbal de séance

Arrêtés et délibérations

- 11 délibérations sont présentées par Madame le Maire :
- 11 ont été votées à l'unanimité,
- **2026062339 MODIFICATION DELIBERATION DELEGATIONS CONSENTIES AU MAIRE PAR LE CONSEIL**
 - **22026062340 DELIBERATION RPQS 2025**
 - **2026062341 DELIBERATION ACCEPTANT UNE SOLUTION MUTUALISEE POUR L'EMPLOI D'UN DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES DPO**
 - **2026062342 DELIBERATION DE PRINCIPE RELATIVE AU TRANSFERT DES COMPETENCES AEP ASSAINISSEMENT**
 - **2026062343 DELIBERATION MODIFICATIVE CREDIT RELAIS EURIBOR 3 MOIS**
 - **2026062344 DELIBERATION RELATIVE A UN ACHAT AU PROFIT DE LA COMMUNE – GUIBAL**
 - **2026062345 DELIBERATION RELATIVE A UN ACHAT AU PROFIT DE LA COMMUNE – BERGERON**
 - **2026062346 DELIBERATION RELATIVE A UN ACHAT AU PROFIT DE LA COMMUNE – BERNARD**
 - **2026062347 DELIBERATION RELATIVE A UN ACHAT AU PROFIT DE LA COMMUNE – LIAUTARD**
 - **2026062348 DELIBERATION RELATIVE A UN ACHAT AU PROFIT DE LA COMMUNE – MANZANARES**
 -
- Procès-verbal du conseil municipal précédent
- Le procès-verbal du conseil municipal du 14/04/2026 a été voté à l'unanimité,

1. POINTS SUR LES CHANTIERS

a. SEBELOUS

- **Autolaveuse**
Après discussion c'est le devis de la société SANNITEC d'un montant de 1 974 € qui a été retenu pour le nettoyage de la salle des fêtes.
- **Choix des couleurs de la salle des fêtes**
L'architecte propose 3 variantes au conseil municipal pour le choix des peintures intérieures. Le choix sera fait lors du prochain conseil municipal

b. PETITES PARCELLES

- ✓ Le conseil municipal décide de créer plusieurs parcelles sur la D606 dont une partie sera vendue à Microzima
- ✓ Plusieurs délibérations ont été prise concernant l'achat des parcelles du lieu-dit « les potagers ».

c. LA PARRO

- En juillet prochain, Madame signera l'acte de vente de la parcelle lot 7 pour M. Segui
Il restera 4 parcelles à la vente les lots 1, 3, 4 et 6.

d. ASSAINISSEMENT

- Le conseil municipal après concertation décide de donner un avis favorable au transfert des compétences eau et assainissement au syndicat d'alimentation en eau potable du LARZAC pour 2027
- Le Conseil Municipal étudie une éventuelle participation à l'étude de l'assainissement du Hameau du Bénéfire. Cette participation est liée dans la continuité des actions menées pour les autres Hameaux, sachant que la consommation du Hameau du Bénéfire représente 20 personnes d'après le Parc des Grands Causses.

e. RESSOURCES HUMAINES

- Le départ en retraite de Mme Sylvie GONTIER est prévu, fin d'année 2026, une offre d'emploi pour son remplacement sera faite courant septembre 2026, pour des entretiens en octobre, pour une embauche au 1^{er} novembre 2026.

2. DIVERS

a. GESTION DES LOCATAIRES

- Les travaux du logement de la mairie devraient se terminer avant le 1^{er} juillet 2027 pour l'arrivée du nouveau locataire, qui sera Madame Sophie Gautier, épicière. Ce logement est maintenant lié au bail commercial de l'épicerie.

b. EGLISE

- Le conseil municipal décide de valider le devis de la société Brouillet et Fils concernant la réparation et la remise en service de l'horloge. Il restera à finaliser le choix du nouveau cadran et des aiguilles. Le choix sera fait lors du prochain conseil municipal.

c. STERILISATION DES CHATS DU VILLAGE

- La commune a fait la demande d'aide à 30 MILLIONS d'AMIS et à la Fondation Brigitte Bardot pour la stérilisation des chats du village. Une trentaine de chat males et femelle seront amenés à la stérilisation et puçage au vétérinaire du Vigan.

d. MOBILIER URBAIN

- La commune décide de faire l'acquisition d'une barrière qui sera placée sur la place de l'église, ainsi que 3 poubelles réparties sur le du village. Les choix seront faits lors du prochain conseil municipal.

d. REUNION PUBLIQUE

- La réunion publique se déroulera le vendredi 7 août 2026 à 18h30 dans la cour de l'école.

Date prochain Conseil Municipal

Conseil Municipal mardi 21 juillet 2026 à 20h30

Levée de séance : 23h00